

ELECTIONS COMMUNALES

8 MARS 2026



LISTE - POUR NOTRE COMMUNE

Présentation des candidats de gauche à droite sur la photo :

Stéphane Dorthe

51 ans

Agriculteur

Collaborateur Proviande

Syndic

Julien Cottet

42 ans

Agriculteur

Conseiller

communal

Kévin Genoud

35 ans

Chef de projet

Conseiller

communal

Daniel Frossard

54 ans

Indépendant

Conseiller

communal

Lonni Rossi

33 ans

Ingénieur génie civil

CFF

Cynthia Dorthe

51 ans

Conseillère clientèle

La Poste

Jean Mérieux

50 ans

Directeur

REMAUFESENS

**EN ALLANT VOTER VOUS PARTICIPEZ
ACTIVEMENT À LA VIE DE VOTRE COMMUNE**



EXPLICATIONS

CERTIFICAT DE CAPACITÉ CIVIQUE :

N'oubliez pas de signer le certificat de capacité civique à l'endroit prévu. Glissez ensuite le certificat dans l'enveloppe en vous assurant que l'adresse de la commune est visible par la fenêtre de l'enveloppe.

L'ÉLECTION OUVERTE :

Comme il y a autant de personnes candidates que de personnes qui doivent être élues, vous pouvez indiquer sur votre liste le nom de toute personne éligible qui habite la commune. Il n'est pas nécessaire qu'une personne figure sur une liste officielle pour être élue.

POUR QU'UNE LISTE SOIT PRISE EN COMPTE, VOUS DEVEZ RESPECTER LES RÈGLES SUIVANTES :

- Il n'y a qu'**une seule liste** à mettre **par enveloppe** officielle de vote.
- Utiliser **uniquement les listes officielles**.
- **Remplir ou modifier** une liste à la main et **de manière lisible**.

POUR TOUTES LES VOTATIONS ET ÉLECTIONS :

Votre enveloppe doit être déposée jusqu'à 11h00 le jour du scrutin dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, Route Villageoise 53.

De 11h00 à 12h00 le jour du scrutin, vous avez la possibilité de vous présenter personnellement au bureau de vote.

Les informations sur le vote par correspondance et le vote personnel figurent sur votre certificat de capacité.

Le Secrétariat communal reste volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

REMAUPENS